

L'unité terminologique et les langues en voie de développement : réflexions épistémologiques et ontologiques

La filiation de l'encadrement théorique et l'état actuel de la pratique en terminologie moderne font montre d'une grande richesse et de grandes variétés. Diverses axiomatisations contemporaines ajoutent foi à son utilité à la description des langues moins décrites, telles bon nombre de langues africaines cherchant à se développer. Ainsi les exigences de conceptualisation et de particularisation éprouvées dans ces langues, dont l'ontogenèse semble sursise, consistent-elles non seulement à apprivoiser l'univers qu'elles démontrent (Aristote), signifient (Descartes) et figurent (Pascal), mais aussi à maîtriser, symboliser et transmettre les flots de contenus spécialisés qui leur arrivent sans cesse d'un monde extérieur. Les langues minoritaires en voie de description, souvent condamnées à tort comme étant dépourvues de ressources dénominatives appropriées, ont, elles aussi, besoin d'outils théoriques pratiques et suffisamment conscients des défis particuliers afin de dompter l'univers qu'elles rendent possible aux communautés dans lesquelles elles s'emploient. Il s'agit donc de plier à leur cas particulier une formalisation s'enracinant dans les cadres de recherche actuels, dans le but de faciliter la dénomination, la description et l'organisation des concepts spécialisés qui font sans cesse irruption dans la conscience des locuteurs. Devant ce défi, ces langues sauraient-elles mieux profiter des théories et outils actuels en se penchant exclusivement sur le traitement informatique ? Or, il y en a pour mettre en relief l'accès à l'informatique, condition inéluctablement nécessaire à la survie. Pour ce faire, point n'est besoin de raffermir la nécessité de se pencher sur l'unité de base qu'est le mot.

Termes-clés : terminologie ; terme ; mot ; formalisation et langues en voie de développement.

1 Introduction

Loin de proposer une déontologie pour la terminologie, domaine qui connaît d'ailleurs d'importantes mutations autant spontanées que théoriques depuis sa naissance dans les années 30 (Auger 1988 [1985] ; Cabré 1998 ; Rey 1988 [1985]), la filiation de son encadrement théorique et de sa pratique actuelle nous paraît riche et variée. Les diverses théorisations au sujet de la terminologie ajoutent foi à son utilité et à sa pertinence dans la description des langues moins décrites, tel bon nombre de langues africaines en voie de développement. Les besoins de conceptualisation et de particularisation ressentis dans ces

langues, dont l'ontogenèse semble tardigrade faute de faits glottopolitiques au sens large, consistent non seulement à mater l'univers qu'elles médiatisent, mais aussi à maîtriser les flots de contenus spécialisés qui leur parviennent bon gré mal gré d'un monde extérieur en quantités éblouissantes. L'unité, voire le signe porteur de concepts, que la théorie fondatrice nous a léguée est le *terme*. Or le terme ne peut que provoquer des relations d'inférence par rapport au *mot*.

La notion de *mot* demeure floue, et il y a plusieurs manières de le scruter. Il est à la fois parlé et écrit, et il fonctionne en tant qu'unité phonologique, graphonomique, sémantico-lexicale et textuelle. Sont répertoriés des mots faibles et des mots forts, des mots-occurrences, des mots-variantes, des mots-types. Le mot se présente dans la langue et dans le discours, et il se révèle sur les deux axes diachronique et synchronique. Certes, la problématique du mot demeure si complexe « qu'il n'est possible de donner une définition à la fois simple et rigoureuse du mot qu'au niveau de la manifestation graphique » (Arrivé *et al.* 1986 : 393).

2 Problématique du *mot* : outil ubiquitaire d'analyse linguistique

L'abstraction du mot du langage parlé a été sous-tendue par la logique et la grammaire de Port-Royal établissant un lien entre le langage et la pensée (Guilbert 1975 : 105). La philosophie du XVIII^e siècle accentue cette perspective du mot comme signe de la pensée. Ainsi, l'analyse de la pensée et de la cognition isole le mot de l'énoncé. De cette conception provient la définition du mot comme unité sémantique globale. Au XIX^e siècle, la perspective historique privilégiant l'étymologie renforce davantage le statut du mot qu'elle met en premier lieu. Par ailleurs, la conception de la fonction syntaxique du mot confirme la globalité du mot comme élément linguistique primordial, tout en répartissant les mots en neuf parties du discours : *nom, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjections* (Guilbert 1975 : 106). Toutefois, « l'objet étudié par les linguistes est d'une complexité extraordinaire et chaque linguiste paraît libre de l'explorer à sa propre manière » (Kocourek 1988 : 10). Ainsi le *mot* persiste-t-il comme instrument d'analyse multidirectionnelle et de connaissance progressive des langues du monde. C'est dans le mot

que s'enracine le concept de *terme*, unité privilégiée en terminologie.

Outil pérenne d'analyse linguistique, unité multidimensionnelle (Kocourek 1991), et dispositif fonctionnaliste se prêtant aux diverses perspectives minimalistes (Martinet 1991), le *mot* est à la fois simple et complexe. Il est des mots-phrases (*phrasillons* de L. Tesnière), des mots-portemanteaux, mots-valises ou mots-gigognes, etc. Sur le plan syntagmatique, les constituants immédiats, formés de mots, organisent la syntaxe parlée et écrite, et les groupes prosodiques rythmiques bénéficient des unités inhérentes infra-lexicales. La combinatoire de mots facilite le fonctionnement du système linguistique tout en véhiculant l'information portée par divers signes linguistiques qui assurent l'intercompréhension. Pourtant, devant sa complexité extraordinaire et son caractère tant motivé qu'arbitraire, le *mot* cède la place à la *lexie* et à l'*unité lexicale* en lexicologie, tandis que le *terme* le remplace fermement en terminologie. Mais on s'interroge par ailleurs sur le bien-fondé de son statut d'unité d'analyse linguistique, surtout s'il s'autorise des propriétés du signe linguistique (Gordon 1992, 1996). Par surcroît, le rapport entre concept et dénomination évoque la monosémie, la polysémie, l'homonymie, l'onomasiologie et la sémasiologie, ce qui conduit inéluctablement aux vicissitudes du lexique général, dont la substance est sensiblement l'ensemble de ses mots.

2.1 Du mot au terme

La substitution de l'*unité lexicale* et du *terme* à la place du *mot* s'effectue en partie parce que le concept de terme dépasse de loin les restrictions imposées par l'emploi traditionnel de *mot*. En linguistique traditionnelle (Lerot 1993), le *mot* est un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes ; cette séquence est susceptible d'une transcription écrite (idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique) comprise entre deux blancs. Elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement (dans le cas de la flexion), dans ses divers emplois syntagmatiques ; le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc.

Une telle conception rencontre diverses réserves portant : a) sur l'identité postulée entre graphisme et fonctionnement sémantique ; b) sur le fait qu'un mot possède, en général, non pas un seul sens, mais plusieurs ; c) sur le fait que les mêmes notions, comme la qualité ou l'action, peuvent être marquées indifféremment par des mots de diverse nature grammaticale (par exemple, pour la qualité, *blanc* et *blancheur*, pour l'action *bondir* et *bond*). En linguistique structurale, la notion de *mot* est souvent évitée en raison de son manque de rigueur. Cela sous-tend l'opposition *terme* versus *mot*, car le *terme* désigne traditionnellement l'emploi monosémique (évoquant une signification unique) qui sera fait d'une unité lexicale dans telle ou telle science, soucieuse d'établir une correspondance univoque entre ses concepts et les termes de sa nomenclature (par exemple, *rayon* est un terme scientifique de l'électrostatique, dans *rayon X*, *rayon gamma*, etc.). Dans l'optique de cette distinction, *mot* désignera l'unité lexicale du vocabulaire général, essentiellement polysémique et susceptible de significations variées, par exemple dans le cas de *rayon* dans *chef de rayon*, *rayon de soleil*, *roue à rayons*, etc.

On retrouve également la notion de mot dans une opposition de type *mot* versus *vocable*. Pour la statistique lexicale (lexicométrie), le mot est l'unité de texte inscrite entre les deux blancs (typo)graphiques. Chaque nouvelle occurrence est donc un nouveau mot. Dans cette optique, *Le Cid* compte 16 690 mots, selon la norme de Charles Muller (1967 ; cf. Dubois *et al.*, 1973). Il est indispensable au statisticien lexical de se créer une unité de compte, et la reconnaissance du mot peut poser un problème. À titre d'exemple, faut-il compter *depuis que* pour deux mots et *dès lors que* pour trois ? Faut-il compter *de la gare* pour trois mots, et *du quai* pour deux ? Opter pour trois mots dans *du quai* (*de le quai*), c'est nécessiter un nombre égal dans le cas de *du Havre* qui se substituerait parfaitement à la place de *Paris* par un simple test de commutation. On assiste donc à l'impératif des décisions normatives et formalistes rigoureuses !

Face au mot, conçu comme *unité de texte*, le *vocable* sera l'unité de lexique. Cela implique que tous les emplois du même mot seront regroupés. On dira alors que *le Cid* compte 1 518 vocables. Mais reconnaître deux mots du texte comme vocables identiques, c'est poser un problème notable. Pour reprendre un des exemples précédents, il est

difficile de trancher si les mots *rayons* dans *chef de rayon* et dans *roue à rayons* seront considérés comme le même vocable.

Par son manque de rigueur, le mot est donc volontiers banni au profit de la recherche d'unités significatives minimales. Pour A. Martinet, la notion de mot, issue des langues flexionnelles où a pris naissance la réflexion grammaticale, doit être abandonnée au profit des notions de *monème* et de *syntagme*. Pour É. Benveniste, B. Pottier et L. Guilbert, la recherche d'un niveau propre à l'étude lexicologique conduira à prendre en considération des entités nommées, respectivement, *synapsies*, *lexies* et *unités de signification*.

Le sort du mot n'est pas loin des questions de la légitimité d'une lexicologie posées par le structuralisme à son début. Si les mots ne constituent pas un système, si le lexique ne peut être que « la liste des irrégularités fondamentales, le linguiste, soucieux de mettre à jour l'aspect systématique de la langue (perspective saussurienne), se détournera de l'étude lexicologique » (Dubois *et al.* 1973 : 293). Compte tenu de la critique du recours au sens, le mot est donc susceptible d'être étudié dans le cadre des rapports syntagmatiques et paradigmatiques. Le mot de la langue sera pris comme participant à une structure à étudier selon les deux axes, d'où les tests de permutation et de commutation.

Or, l'étude lexicologique moderne adopte encore la notion de *mot*. Elle définit alors le mot comme unité de signification, caractérisée par la non-séparabilité des divers éléments qui la constituent et la réalisent phonétiquement, et qui est définie par ses possibilités de substitution paradigmatique dans l'unité linguistique qui lui est immédiatement supérieure, que ce soit une phrase ou un syntagme. C'est pourquoi l'étude lexicologique formule le critère de rendement fonctionnel où le mot sera considéré « comme une unité de signification réalisée par des phonèmes et toujours identifiable comme telle, en fonction des possibilités de commutation dans une phrase pour former de nouvelles phrases ». Ce qui précède n'empêche pas certaines tendances qui demandent des normes lexicales moins empiriques. Cela nous amène à une remarque pertinente suivant la citation précédente de Dubois *et al.* (1973 : 294), à savoir que « le mot n'est peut-être pas un univers linguistique : certaines langues, comme le basque [et certaines langues africaines] ou l'esquimau, supportent mal un découpage en *mots* ».

Pour ce qui est de la grammaire générative, tout en intégrant en partie l'analyse structurale en matière de lexique (telle l'analyse componentielle ou sémique), on entend par ailleurs rendre compte de l'interprétation sémantique des énoncés. C'est-à-dire qu'elle ne donne qu'une importance très relative aux unités lexicales qui se manifestent dans les performances. Dans les énoncés (1) *La peur des éléphants mit les Romains en déroute* et (2) *La peur des éléphants peut les rendre méchants*, cette perspective générativiste rendra compte essentiellement des relations syntactico-sémantiques qui font que (1) n'a qu'une interprétation naturelle, et que (2) en a deux, dont une dominante.

La capacité globalisante et générique de l'*unité lexicale* permet d'y inclure plusieurs éléments et caractéristiques. Cela permet d'incorporer dans la classification du terme les unités simples et complexes, les syntagmes lexicaux ainsi que d'autres représentations, y compris les formes brachygraphiques et alphanumériques. Cette désignation ensembliste permet également au terme d'être employé dans un sens spécifique à un domaine de connaissances humaines, conformément à la hiérarchisation notionnelle et ontologique du domaine visé. Par surcroît, il est des cas où plusieurs domaines connexes (ou sous-domaines) partagent l'attribution du sens aux concepts et aux objets, et où les mots devenus termes sont polyvalents et polysémiques.

Le passage du mot au terme est issu du statut de celui-là remis en cause à plusieurs reprises en linguistique. Certains le louent (Kocourek 1991 ; Benveniste 1966), et d'autres (Bally 1950 ; Gordon 1992) lui attribuent une insuffisance, le critiquant selon qu'ils lui associent de nombreuses restrictions dans son emploi en tant qu'élément de base linguistique, en tant qu'outil d'analyse. Mais les unités lexicales, c'est-à-dire les mots et les syntagmes lexicaux et lexicalisés, constituent le lexique. Les unités lexicales des textes technoscientifiques appartiennent donc au lexique et représentent « un sous-ensemble des unités lexicales, ou de leurs acceptions, de la langue entière » (Kocourek 1991 : 91). Ce postulat à propos du mot admet que le mot est le niveau du lexique par le truchement duquel nous accédons aux niveaux morphématique et syntagmatique.

Néanmoins, certaines approches textologiques tendent à évacuer, sinon à endiguer, les ramifications du concept de mot au profit du morphème, soit des éléments infra-mots et grammaticaux. Cette tendance vise à valoriser et à

expliquer cette opposition en faisant allusion à la notion de signe linguistique. Mais étant donné que ni le morphème ni le monème (Martinet 1985 : 29, 31) ne sont vraiment des unités minimales du sens lexical, « l'abandon du mot supprime l'ouverture sur la pensée et sur le monde, et chasse les considérations sémantiques de la linguistique » (Kocourek 1991 : 91). Malgré certaines considérations alexicales et antilexicales, le remplacement de *mot* par *lexème* ou par *vocablé* signale une rupture complète entre la lexicologie et la grammaire, un fronton artificiel entre le système et les textes de la langue. L'emploi de *mot* tient compte des critères grammaticaux (homologiques et graphiques) de découpage : mot-type, mot-occurrence ou occurrence du mot, variantes du mot (flexionnelle, contextuelle), lemme, vedette et même mot-lexème pour mettre en relief l'aspect lexical (et non grammatical) de cette description.

Mais notons que l'analyse en langue technoscientifique vise surtout les aspects non grammaticaux des unités lexicales fortes, à savoir la classe nominale, verbale, adjectivale et dans un moindre degré la classe adverbiale. Ce sont des unités pleines, autosémantiques, autonomes et dotées de signification spécifique. On a donc besoin d'une unité d'analyse terminologique permettant de saisir les exigences conceptuelles et catégorielles. Là réside un véritable défi pour des langues qui restent à décrire.

La mise en cause de la suprématie du mot dans l'analyse linguistique remonte à la théorie saussurienne qui remplace la simple correspondance entre idée et mot par le signe linguistique. Cette perspective aboutit à une nouvelle unité marquée par l'association consubstantielle d'un signifiant et d'un signifié. Mais le signe tel que défini par F. de Saussure étant difficile à repérer dans la chaîne parlée, on en revient au mot. De fait, la double articulation de Martinet précise la critique du mot, en démontrant que, malgré le caractère répandu du mot comme unité socioculturelle dans toutes les langues, il ne correspond pas véritablement à une réalité linguistique. Par conséquent, la simple bifurcation du signe ne répond guère à tous les besoins qu'éprouvent certaines langues dites minoritaires. Ce train de réflexion se poursuivra plus bas dans le cadre de la terminologie culturelle que prône Diki-Kidiri.

Le mot comme unité lexicale de base se trouve pareillement à l'intersection de plusieurs niveaux linguistiques (Thiele 1987 : 9). Par conséquent, la diversité

de ses relations ne permet guère de définition unilatérale. Le mot est donc une unité fondamentale à la fois sur le plan phonémique-graphique, morphémique, syntaxique et lexicologique. Pour ses besoins, Thiele opte pour une définition fondamentale préconisant le mot en tant qu'unité lexico-sémantique par rapport à d'autres possibilités définitoires. Mais en lexicologie, l'unité de base, *lexème*, remplace *mot*, pour entendre la plus petite unité significative relativement autonome.

Les préjugés envers la désignation et le concept de *mot* proviennent du fait que certains le voient doté « d'une notion incertaine à laquelle on doit s'affranchir » (Bally 1950 [1932] : 288). Pour Martinet (1985 : 71) le mot est un « concept superfétatoire ». Mais d'autres ont des dispositions moins défavorables. Louis Guilbert (1975 : 107-108) souligne le fait que le mot comme unité linguistique gêne énormément, sinon depuis toujours, la linguistique saussurienne puisque « les bases de la prééminence du mot se trouvent détruites par la primauté accordée à la chaîne parlée au détriment de la forme écrite », un constat qui néglige l'autonomie et la cohérence (dans le cas d'une complexité morphologique) qui sont deux des caractéristiques principales du mot. Mais Benveniste (1966 : 123), malgré les soupçons et l'incertitude qui pèsent sur cette classification, offre ce conseil important : « Qu'on nous permette [...] de conserver ce terme décrié [...] et irremplaçable ». Nous sommes enclin à estimer que le mot, malgré tout, constitue un des niveaux de base qui permet le fonctionnement de la langue. Bien évidemment, une simple définition ne peut saisir la complexité du mot.

Cette complexité du *mot* (Gordon 1996 : 40-41) surgit si on le voit tout court en tant que signe linguistique. À titre d'exemple, la forme grammaticale du pluriel est rendue par *s* en tant que représentation morpho-syntaxique se combinant avec l'élément de base pour constituer indépendamment un signe linguistique, tout comme le mot de base. Le sens du pluriel est effectué par cette marque grammaticale, par opposition au singulier. Le pluriel engendre le sème qui donne une des diverses manifestations (ou mots-formes) du mot, comme celui des unités grammaticales des formes participiales du verbe. Si l'unité de base se veut être un mot, les unités infra-mot, dépourvues d'autonomie formelle ne le sont pas, bien qu'elles soient dotées de sens. Il existe donc des significations au-delà des bornes imposées par le mot à l'exemple de la syntagmatisation et de la lexicalisation.

C'est pourquoi Gordon (1996 : 40) n'accepte pas que le mot soit l'unité de base d'analyse linguistique lorsqu'il écrit que « *Because so many words are complex, the word cannot be the basic unit of linguistic analysis* ». Malgré tout cela, le mot persiste résolument comme le myosotis des analyses linguistico-terminologiques. Cette complexité impose l'impératif de la description linguistique qui sous-tend et précède tout développement terminologique. Infléchissons-nous un peu sur la terminologie.

3 Unité terminologique

Par ontologie, nous envisageons les propriétés nécessaires et distinctives permettant une connaissance et une description structurelles, classificatoires et définitoires, voire une organisation conceptuelle du monde (Lerot 1993). Cela implique nécessairement une organisation hiérarchique, souvent entremêlée, et engendrant plusieurs superordonnés. Et par épistémologie, notre conception adaptée à la cause des langues minoritaires sans description linguistique intégrale entend faire appel à la science (épistémê) du domaine d'étude terminologique. Autrement dit, nous faisons allusion aux méthodes, principes et valeurs bien ancrés, et capables d'être reproduits. Pour répondre à la question éventuelle sur la viabilité des langues dites sans description, empruntons à Rey (1988 : 108) les mots suivants : « servante efficace de besoins sociaux, la terminologie suppose un corps de connaissance en prise directe sur la réflexion la plus désintéressée ». C'est d'ailleurs là la réputation des contemplatifs, voire des théoriciens !

3.1 Dénomination

Puisqu'il est *a priori* question de langue et de dénomination, on notera d'emblée qu'avant toute réflexion lexicologique sur la problématique du mot, ainsi que sur le lexique et la représentation des expériences vécues par le biais de la faculté à la fois innée et inaliénable d'explorer et d'exploiter son univers, l'humanité effectuait par étapes une analyse pratique du discours en « unités discrètes, afin d'établir une notation stable de la parole »

(Rey 1980 : 5). L'élaboration de signes graphiques qui correspondent à l'expression linguistique d'un concept ou d'une relation conceptuelle nous a offert des idéogrammes et d'autres représentations idéographiques tels ceux des hiéroglyphes égyptiens.

Ainsi les premiers répertoires visaient-ils le mot en termes morpho-sémantique et socio-culturel. À titre d'exemple, dans la tradition orientale (Rey 1980 : 6-7) la distinction s'établit entre forme et contenu et entre langue-objet et métalangue. Issue de la Grèce, la tradition occidentale conçoit une langue qui remplit dans un premier temps la fonction aristotélicienne d'instrument conceptuel abordant la sémantique et la signification. On dégage également une perspective platonicienne qui envisage la langue en tant que reflet du monde des idées, conception qui trace déjà le rapport entre idée et forme et la théorie du nom, outil pour penser les choses. Pourtant, il est peu surprenant que « les penseurs grecs imaginaient mal qu'on puisse parler et penser autrement qu'en grec » devant les langues dites barbares (Rey 1980 : 7). Chose certaine, le sort des langues jugées inférieures, tant selon l'effectif des locuteurs, le degré de description formelle que le développement politique et la puissance économique et technologique n'est aucunement un phénomène récent. Mais de nos jours ces langues minoritaires ne peuvent se fier à la théorie de Cratyle qui poserait une dénomination divine *ex nihilo*.

Or, des premiers répertoires d'unités lexicales aux premières tentatives de description systématique du lexique, la description de la langue est foncièrement motivée par des besoins culturels au sens large. Les interrogations sociologiques (Passeron 1991) et anthropologiques (Dell 1964) qui confèrent à la culture la place qu'elle mérite sous-tendent cette perspective. Chez Bréal, on constate par exemple que « les faits de vocabulaire reflètent les faits de la civilisation », et Matoré va plus loin en considérant le mot-témoin comme étant « le symbole matériel d'un fait spirituel » (Rey 1980 : 166). Il n'en est pas moins vrai pour des faits ethnologiques puisque les faits de langue « ... sont des objets dans l'univers socio-culturel des locuteurs », et le lexique, dans ce cas, serait « comme un miroir du reste de la culture » (Rey 1980 : 176-177).

4 Progrès actuel

Il va sans dire que les recherches actuelles sur le lexique, en particulier le lexique spécialisé, sont soumises à des renouvellements qui privilégient le domaine social (Diki-Kidiri 2000). S'ajoutant à l'épanouissement sans précédent de la technologie en terminologie, la mondialisation provoque l'accès aux textes et à d'autres sources impressionnantes tant quantitativement que qualitativement. Le nombre augmentant d'utilisateurs, tous azimuts, bien que ce soit asymétriquement réparti, fait en sorte que la terminologie localisée demeure en butte à des défis bien diversifiés, à la fois dans les communautés internationales, nationales et immédiates. Nécessairement, ces nouveaux champs imposent une interrogation soucieuse du social, occasionnant une réadaptation des cadres théoriques reçus, et qui constituent le soubassement de ce domaine jusqu'ici.

Les langues minoritaires en voie de description, souvent condamnées à tort comme étant dépourvues de ressources dénominatives adéquates, ont, elles aussi, besoin d'outils théoriques et pratiques suffisamment conscients des défis particuliers, auxquels elles doivent faire face, afin de dompter l'univers qu'elles rendent possible aux communautés dans lesquelles elles sont les langues véhiculaires. Il s'agit de plier à leur cas particulier une théorisation s'enracinant dans les cadres de recherche actuels, pour faciliter la dénomination et la description des concepts spécialisés qui font sans cesse irruption dans la conscience des locuteurs, malgré tout effort visant à reléguer ces langues à la seule rubrique de l'ethnolinguistique. Par contre, beaucoup d'efforts se déploient à l'heure actuelle pour informatiser les langues africaines décrites et pouvant répondre aux premières exigences de la technologie requise, afin d'assurer leur survie dans la nouvelle inforoute du village planétaire. Les projets répertoriés sur le site web *Bisharat* en sont une attestation. En plus, les interrogations se tournent vers l'emploi de Unicode, un standard d'encodage, permettant de représenter simultanément dans un texte plusieurs langues parlées dans le monde. L'attrait de ce protocole réside dans sa capacité de dépasser les 255 caractères que permettent les systèmes conventionnels appelés « code de page ». Unicode, fixé à 2 octets par souci de modularité et de facilité, constitue un atout plus vaste que le codage

8 bits Ansi, lui-même plus utile par rapport au codage 7 bits Ansi bien connu du monde anglo-saxon.

Depuis ces dernières années, la terminologie connaît un essor, voire un développement systématique au fur et à mesure qu'elle mène une réflexion profonde sur ses principes, ses fondements, et ses méthodes, tout en parvenant à une plus grande acceptation, engendrant par la suite une acceptation et une reconnaissance générales de son importance sociale et politique tant sur les plans national qu'international (Cabré 1998). Par ailleurs, certains souhaitent un investissement de ses apports concrets alors qu'elle passe du stade amateur au stade scientifique autonome car « elle possède maintenant les indispensables fondements théoriques et méthodologiques qui personnalisent une science » (Boulangier et L'Homme 1991 : 23). Est-ce vouloir avancer la conviction que la terminologie est maintenant « science à plein temps » comme le demande Kocourek (1994 : 14) ? Pour répondre, énumérons certaines des conditions telles qu'elles sont présentées dans ses réflexions historiques, épistémologiques et appréciatives : la terminologie fait-elle preuve d'une prise de conscience de son propre univers ? Saisit-elle bien son aspect historique, épistémologique, pragmatique et éthique ? Pourrait-elle s'étendre aux langues en voie de développement ? Voilà un échantillon des questions auxquelles répondent les interrogations menées par les intéressés.

La terminologie étant une activité dynamique, plutôt qu'un état inébranlable, il y a lieu de l'appréhender par sa nature multidimensionnelle. Les dimensions linguistique, cognitive et communicative de la terminologie, faits renforcés par la polyvalence des termes qui y sont inhérents, conduisent aux caractères cognitifs, psychiques. Le domaine et ses multiples objets se développent grand'erre, changeant, et se déplaçant.

Le stockage et la transmission des connaissances dans un discours spécialisé se déroulent concrètement dans de véritables situations de communication dans des communautés, peu importe l'état de la description formelle de la langue. C'est là justement où réside sa pratique sociale, au-delà des enclos des spécialistes. La terminologie, tout en véhiculant les concepts organisés dans un domaine donné au sein d'une société, ne saurait trop s'éloigner de ses idéologies, ses enjeux, ses fonctions qui se prêtent à une légitime discussion (Rey 1985). Les termes, peu importe les domaines où ils apparaissent, demeurent des unités à trois

dimensions, à savoir les dimensions formelle, conceptuelle et fonctionnelle. Ce dernier constat les situe nécessairement dans une négociation communicative, ce qui confère aux termes leur caractère pragmatique dans des situations concrètes de communication (Cabré 1998).

5 Orientations théoriques récentes

Depuis la glottopolitique (Guespin 1985) et la socioterminologie (Boulanger 1981, 1982; Gambier 1987, 1991, 1994; Gaudin 1993; Lerat 1994; Slodzian 1986), la dimension sociale de la terminologie regagne et affirme sa place. Ces préoccupations visaient respectivement l'embranchement de la politique et la pratique de la terminologie d'une part, et d'autre part la réaction, favorable ou non, des locuteurs envers les termes proposés. Plus récemment, trois approches théoriques retiennent notre attention, à savoir la terminologie sociocognitive (Temmerman 2000), la théorie dite des portes (Cabré 2000) et la terminologie culturelle (Diki-Kidiri 2000), où le terme est « une unité de compréhension », par opposition au « terme », unité de la théorie classique, afin de démontrer sa valeur communicative contextuelle et entre plusieurs réseaux conceptuels, sémantiques, lexicaux, syntaxiques, diachroniques et pragmatiques (Diki-Kidiri 2000).

5.1 Socioterminologie

Gambier (1994: 99-115), à qui l'on doit les premières interrogations sérieuses sur la notion du champ socioterminologique, évoque ses pistes et ses implications épistémologiques et méthodologiques. En soulignant la désignation homogénéisante de la terminologie (1994: 99), il distingue deux approches fondamentales. Primo, la terminologie issue de la réflexion des ingénieurs, des techniciens, des scientifiques (1900-1930) marquée par l'essor des techniques et des sciences et la nécessité de dénomination. Secundo, l'émergence des organismes internationaux jusqu'au phénomène de l'intervention officielle faisant partie de l'aménagement linguistique. Les deux approches n'ont pas toujours les mêmes visées et n'emploient pas les mêmes outils d'élaboration. Cela conduit à la différence entre l'approche descriptive

et l'approche prescriptive. Mais cette terminologie dominante présente des lacunes telle que la composante sociale manifestée dans les interactions au travail, dans les laboratoires, dans l'enseignement, dans les secteurs de travail, etc. (1994: 10). Gambier conclut donc que cette terminologie présente ce qu'il dénomme le « quadruple aspect de la crise de la terminologie dominante » (1994: 102). D'abord, la conception de type wüstérien connaît une crise de croissance en provenance de la demande sociale pour les savoirs nouveaux. Ensuite, on a assisté à une crise des méthodes puisque « la méthodologie assurée d'hier éclate par suite de l'expansion de l'outil informatique » : les stratégies de traitement, de stockage qui s'adaptent à des besoins plus spécifiques et qui connaissent une croissance importante. Tertio, il s'agit d'une crise de l'autorité devant les appareils d'État, les instances politiques à travers les organes de normalisation, l'absence d'un ensemble théorique valide pour déterminer son autonomie déclarée. Et en dernier lieu, la quatrième crise, selon Gambier, concerne celle de l'identité engendrée par la crise de l'autorité.

5.2 Socioterminologie : méthodologie (Gambier, Gaudin)

Gambier prône une socioterminologie qui s'insérerait dans la pratique sociale qu'est tout discours, sans exclure le discours métaterminologique, tel le nôtre, afin de l'interroger comme activité productrice et sociale et comme activité cognitive (1994: 102). Cela comprendrait la nécessité de saisir ce discours comme lieu et forme de rapport de forces, de négociation de sens, de l'équilibre, ne serait-ce que ténu, entre besoins et formes de dénomination. Alors il s'agit d'une terminologie se permettant consciemment une optique polysémique pour englober les aspects saillants de la sociolinguistique et d'autres aspects relevant du social et de la glottopolitique. Elle se devra de privilégier l'observation et la description des usages réels au sein du grand public, et ajoutons-nous, non moins dans les terres les plus lointaines. Ceci assurera qu'elle dépasse les espaces clôturés des spécialistes pour se libérer de la tendance casanière d'une terminologie se cantonnant dans les seuls aspects de la nomenclature et de l'interventionnisme étatique. Elle cherchera alors l'identification des nouveaux réseaux de diffusion des

termes qui seront suffisamment représentatifs de la couleur locale des milieux les plus divers. Elle se doit de s'ouvrir largement aux travaux sur « la communication langagière spécialisée » (Gambier 1994: 112). C'est par ce chemin qu'on réussira à fournir un outillage efficace pour revaloriser les capacités dénominatives des langues minoritaires vues souvent à tort comme étant incapables de véhiculer les connaissances abstraites et spécialisées, faute de leur statut de langues non décrites ou insuffisamment employées. Liée à la sociolinguistique, la socioterminologie (Gaudin 1993: 16) renforce l'idée d'une approche pour « prendre en compte le réel du fonctionnement du langage et restituer toute une dimension sociale aux pratiques langagières concernées ». Pourtant, comme l'avoue Diki-Kidiri (2000: 6), bien que la socioterminologie marque un progrès important, elle « [...] ne remet pas directement en cause les fondements théoriques de la terminologie, pas plus que la sociolinguistique ne se veut une rénovation théorique de la linguistique ».

5.3 Sociocognitivism (Temmerman)

Profitant des deux tendances onomasiologique et sémasiologique, Temmerman (2000a: 58) privilégie la catégorisation dans le but de mieux élaborer une terminographie plus « réaliste des sciences de la vie ». C'est ce qui l'amène à établir une « théorie de la terminologie descriptive fondée sur des principes sociocognitifs ». Ses méthodes d'investigation s'inspirant de la sémantique cognitive, Temmerman (2000) puise dans un corpus extrait des publications scientifiques dans les sciences de la vie. Elle remet essentiellement en cause les fondements traditionnels de la théorie terminologique qui, selon elle, entrave une description plus réaliste et pragmatique d'un nombre important de catégories ontologiques et de termes. Ce qu'elle propose, et ce que nous trouvons d'une grande utilité pour les langues dans lesquelles les processus de conceptualisation restent encore à systématiser, réside dans l'adoption simultanée de l'onomasiologie et de la sémasiologie. Son approche ne nie pas non plus la présence inéluctable de la polysémie en langue spécialisée, ni l'apport de la diachronie qu'elle trouve incontournable pour aboutir aux finalités de son étude. En fait, la synchronie et la diachronie assistent, toutes deux, l'utilisateur de

la terminologie à s'en servir à ses propres fins. Nous lui empruntons certaines de ces notions de base pour nous attaquer aux défis de dénomination et de conceptualisation en ésan, cette langue minoritaire nigériane pour laquelle nous envisageons ultérieurement un lexique spécialisé.

Terminons ce segment sur quelques distinctions qu'établit Temmerman (2000a: 59) entre la théorie traditionnelle viennoise et la théorie sociocognitive. Alors que la première part d'une notion bien délimitée, la seconde privilégie plutôt « les unités de compréhension » marquées le plus souvent par une structure archétypique. Deuxièmement, l'attribution de chaque notion a sa place dans le réseau conceptuel, alors que la théorie cognitive préconise la compréhension en tant qu'« événement structuré » qui chevauche entre les catégories. Troisièmement, dans la théorie traditionnelle, la notion peut se retrouver à l'intérieur d'une « définition intentionnelle », alors que l'optique sociocognitive favorise l'unité de compréhension dont la définition variera. Ensuite, le terme et la notion qu'on lui attribue jouissent traditionnellement d'une permanence, entretenant donc une relation biunivoque, tandis que la théorie sociocognitive n'évacue pas la synonymie et la polysémie, d'où la nécessité de les décrire. Enfin, la synchronie et l'arbitraire, en dépit des cas de motivation, règnent traditionnellement devant « l'évolution permanente », les variations chronolectales (technolectales) et la métaphore (par exemple, celle anthroponymique), donc à l'encontre de la motivation dans les modèles sociocognitifs.

5.4 Théorie des portes (Cabré)

Pour ce qui est de la théorie des portes (Cabré 2000), il s'agit de s'émanciper de l'interrogation de la théorie générale pour s'orienter vers une vue serrée, plus ciblée, préconisant le caractère polyédrique du terme. Cela permettra sa pertinence dans plusieurs domaines sous-jacents, y compris la linguistique, chacun employant ses propres moyens. Cabré (2000: 10) qualifie cette ouverture de « système coopératif intégré de plusieurs théories [pour] décrire les unités terminologiques ». Citant Felber (1987: 87), Cabré (1998: 80) rapproche la terminologie des sciences cognitives en soulignant le fait que la cognition, résultat du processus psychique, a des retentissements

sur la connaissance, processus qui relève du sujet de façon individuelle. Ce qui fait que l'individu se servant du terme qui porte une ou plusieurs notions peut non seulement s'exprimer et véhiculer des pensées dans un domaine, mais aussi pouvoir le structurer à sa façon, tout en restant aux confins de l'ordre déterminé par les catégories ontologiques qui établissent le domaine, sans que celui-ci ne soit ni chaotique ni déstructuré. Pour sa part, Cabré (2000 : 13) trouve coïncidence entre communication spécialisée et communication générale, et par conséquent, elle ne voit guère d'opposition entre connaissance spécialisée et connaissance générale. Comme corollaire logique, elle estime que la terminologie ne peut pas « être expliquée de manière autonome, indépendamment des autres signes de la langue naturelle », en même temps que la terminologie aura du mal à se libérer des théories visant « à expliquer la communication et la cognition », d'où la nécessité de décrire le caractère interdisciplinaire du terme.

Les unités terminologiques, ajoute Cabré (2000 : 15), peuvent être décrites selon « la grammaire d'une langue (phonologie, morphologie, lexicque, syntaxe des phrases et texte). En cela, elle regagne effectivement Auger et L'Homme (1994 : 17-21) qui, de façon perspicace, déconseillent l'isolement et l'exclusivité réciproques entre lexicographie et terminographie. Pour ce faire, Cabré recommande d'inclure les règles et conditions formelles, y compris certains éléments de la sémantique cognitive, afin d'atteindre « le caractère polyédrique des termes ».

5.5 Terminologie culturelle (Diki-Kidiri)

Les tendances théoriques précédentes s'inscrivent dans la volonté d'étendre non seulement la définition du terme comme unité primordiale de la terminologie, mais elles cherchent par surcroît une description plus souple, adaptable et complémentaire dans les instances terminologiques diverses. Ainsi la terminologie culturelle se dirige-t-elle en direction de la culture d'une communauté humaine, le véritable lieu de rencontre de diverses expériences humaines provoquant la production de savoirs, de savoir-faire de toute variété (Diki-Kidiri 2000). L'approche dite culturelle de Diki-Kidiri s'adapte particulièrement bien aux défis auxquels la terminologie en langues africaines est confrontée. Elle envisage une terminologie qui sera

« une discipline autant de construction du savoir que de son appropriation à une culture particulière ». Il s'agit d'un domaine conscientisé aux fondements théoriques, aux méthodes et aux dimensions socioculturelles, historiques, phénoménologiques et psychologiques, en même temps qu'il développe davantage ses visées linguistiques et techniques. Diki-Kidiri (2000 : 30) souligne que l'Afrique, terrain à part entière, offre une grande richesse d'observation de l'appropriation des réalités nouvelles, et qu'elle abrite autant de « traditions ancestrales extrêmement riches et vivantes ». Elle pourrait se moderniser en empruntant à l'Occident des modèles qui lui conviennent, comme le propose Diki-Kidiri, ce que nous revendiquons pour l'élan.

Les nouvelles réalités perçant l'univers des diverses communautés culturelles africaines transforment celles-ci en partie intégrante d'un univers renouvelé et enrichi. De fait, la diversité des cultures est visée par ce nouveau jour sous lequel s'entreprind une plus profonde connaissance de la culture mondiale. Le cas des langues africaines s'inscrit catégoriquement dans cette problématique, et force est d'atteindre le cadre théorique où pourra se réaliser une appréhension permettant de concevoir le terme de façon triangulaire : signifiant, signifié (sémantique lexicale), et concepts culturels englobant éventuellement les classes d'objet.

6 Conclusion

C'est en 1985 que Pierre Auger emploie le mot « téméraire » alors qu'il s'autorisait le projet de dresser le bilan général des réalisations de la terminologie dans le monde et au Québec jusqu'alors, réservant à la fin de son allocution une vue prospective tournée, bien sûr, vers le futur de la terminologie. En aval de sa rétrospective traçant l'histoire de la terminologie jusqu'à sa genèse, de sa place dans l'histoire des idées, il révèle une typologisation des grandes tendances contemporaines de l'époque, y compris le postulat selon chaque école. Prophétisant la place de l'aménagement terminologique (repris dernièrement par exemple par Antia (2000)), Auger, avec juste raison, souligne que « l'Afrique contemporaine est aujourd'hui devenue le terrain de ce qui sera peut-être le plus vaste chantier terminologique touchant les langues autochtones les plus diverses » (Auger 1988 : 27). Nous nous rangeons

sans réserve encore de son côté, et c'est pourquoi nous prônons avec acharnement l'adoption des démarches théoriques et méthodologiques pliées aux nécessités et aux impératifs culturels des langues africaines en voie de description linguistique et terminologique. C'est l'objet de nos toutes premières esquisses sur la langue étsane, langue minoritaire nigériane comptant plus de 300 000 locuteurs. Cette langue, à l'instar de bien d'autres, est loin d'être informatisée, car elle a, *a priori*, besoin d'être décrite et documentée.

Il nous incombe alors d'avouer que le traitement informatique des langues africaines pose en soi de nombreux problèmes et défis polymorphiques, bien que l'accès aux technologies modernes de transmission de l'information s'amorce. Le problème technique, nécessaire, n'est pas prioritaire pour toutes les langues, d'autant plus qu'il est des langues dont la principale entrave demeure, dans un premier temps, non pas le contexte technique, mais plutôt des ressources rarissimes de conceptualisation, de particularisation et de dénomination. Il s'agit du nécessaire développement de l'alphabet, de l'orthographe systématique, voire de la standardisation des dialectes. Un nombre important de langues sur le continent sont à tradition orale et connaissent des conventions d'écriture fluctuantes, malgré l'adoption plus récente de l'alphabet arabe ou latin, et du protocole API pour déceler phonétiquement les sons. La segmentation des unités lexicales mérite d'être stabilisée, et les temps verbaux entraînent souvent des formules périphrastiques

sans blancs typographiques. Les marques du nombre sont difficilement perceptibles et ne sont pas unanimes. Tout cela pour dire qu'il y a du travail sur la codification de plusieurs des langues dites minoritaires *in situ*.

Achevons ces réflexions par louer les efforts qui visent l'informatisation des langues, tout en signalant la nécessité de se pencher sur la conceptualisation pour bien asseoir les fondements théoriques d'envergure qui répondront aux spécificités des langues africaines outre celles dites majoritaires. Dès que la morphologie, la phonologie et la morphosyntaxe de ces langues s'établiront, les processus cognitifs de conceptualisation à buts spécialisés suivront pour enfin leur permettre de s'accommoder aux exigences techniques d'informatisation, importantes, mais qui devraient se faire de façon polyphasée.

Cela conduira à une véritable terminologie universalisée, dont les principes méthodologiques seront utiles pour toutes langues, y compris les langues en voie de description linguistique et terminologique. L'unité de base requise pour penser les complexités de notre univers n'est que le *mot*, bien qu'il soit adapté aux besoins particuliers de toutes variétés.

Emmanuel Aito
Département de français, Université de Regina,
Regina SK, Canada
emmanuel.aito@uregina.ca

Bibliographie

- Arrivé (M.) et al., 1986 : *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de la linguistique française*, Paris : Flammarion.
- Antia (B. E.), 2000 : *Terminology and language planning: An alternative framework of practice and discourse*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Auger (P.), 1988 [1985] : « La terminologie au Québec et dans le monde, de la naissance à la maturité », dans Gaumont (J.-C.), éd., *L'ère nouvelle de la terminologie. Actes du 6^e colloque OLF-STQ de terminologie*, Montréal : OLF, p. 27-59.
- Auger (P.) et L'Homme (M.-C.), 1994 : « La terminologie selon une approche textuelle : une représentation plus adéquate du lexique dans les langues de spécialité », dans *Alfa*, 7/8, p. 17-21.
- Bally (Ch.), 1950 : *Linguistique générale et linguistique française*, 3^e éd., Berne : Francke.
- Benveniste (É.), 1966 : « Formes nouvelles de la composition nominale », dans *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol. LXI, fasc. 1, p. 82-95.
- Boulanger (J.-Cl.), 1981 : « Compte-rendu », dans *Terminogramme*, 7/8, p. 11-12.
- Boulanger (J.-Cl.), 1982 : « Compte-rendu », dans *Le français moderne*, vol. 5, n° 2, p. 175-184.
- Boulanger (J.-Cl.), et L'Homme (M.-Cl.), 1991 : « Les technoclectes dans la pratique dictionnaire générale : quelques fragments d'une culture », dans *Meta*, vol. 36, n° 1, p. 23-40.
- Cabré (T. M.), 1998 : *La Terminologie : théorie, méthode et applications*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, Paris : Masson et Armand Colin.
- Cabré (T. M.), 2000 : « Terminologie et linguistique : la théorie des portes », dans *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 10-15.
- Diki-Kidiri (M.), 2000 : « Avant-propos : terminologie et diversité culturelle », *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 5-6.
- Diki-Kidiri (M.), 2000 : « Une approche culturelle de la terminologie », *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 27-31.
- Dubois (J.) et al., 1973 : *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- Felber (H.), 1987 : *Manuel de terminologie*, Paris : Unesco, Infoterm.
- Gambier (Y.), 1987 : « Problèmes terminologiques des pluies acides : pour une socio-terminologie », dans *Meta*, vol. 32-33, p. 314-320.
- Gambier (Y.), 1991 : « Travail et vocabulaire spécialisés : prolégomènes à une socio-terminologie », dans *Meta*, vol. 36, n° 1, p. 8-15.
- Gambier (Y.), 1994 : « Implications épistémologiques et méthodologiques de la socioterminologie », dans *Alfa*, 7/8, p. 99-115.
- Gaudin (F.), 1993 : *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen, n° 182.
- Gordon (W. T.), 1992 : *Semantics: A Bibliography, 1986-1991*, London : The Scarecrow Press, Inc.
- Gordon (W. T.), 1996 : *Saussure For Beginners*, New York : Writers and Readers Publishing Inc.
- Guespin (L.), 1985 : « Matériaux pour une glottopolitique », dans Winther (A.), éd., *Problèmes de glottopolitique*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen
- Guespin (L.), et Laroussi (F.), 1989 : « Glottopolitique et standardisation terminologique » dans *La banque des mots*, n° spécial, p. 5-21.
- Guilbert (P.), 1975 : *La créativité lexicale*, Paris : Larousse.
- Halaoui (N.), 1991 : « La terminologie des langues africaines : esquisse d'une problématique », dans *Meta*, vol. 36, n° 1, p. 291-300.
- Hymes (D.), éd., 1964 : *Language in culture and society. A reader in linguistics and anthropology*, New York : Harper and Row.
- Kocourek (R.), 1991 : *La langue française de la technique et de la science*, 2^e éd. Wiesbaden, Brandstetter.
- Kocourek (R.), 1994 : « Les textes spécialisés et la terminologie en tant qu'objet de l'analyse linguistique », *Alfa* 7/8, p. 9-14.
- Lerat (P.), 1988 : « Terminologie et sémantique descriptive » dans *La banque des mots*, n° spécial, p. 11-30.
- Lerot (J.), 1993 : *Précis de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- Martinet (A.), 1985 : *Syntaxe générale*, Paris : Colin.
- Martinet (A.), 1991 [1960] : *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.
- Passeron (J.-Cl.), 1991 : *Le raisonnement sociologique*, Paris : Nathan.
- Rey (A.), 1980 : *Lexicologie : lectures*, Paris : Éditions Klincksieck.
- Rey (A.), 1988 : « Les fonctions de la terminologie : du social au théorique » dans Gaumont (J.-C.), éd., *L'ère nouvelle de la terminologie. Actes du 6^e colloque O.L.F.-S.T.Q. de terminologie*, p. 87-108. Montréal : OLF.
- Slodzian (M.), 1986 : « La terminologie en URSS : Aperçu sur ses développements en Europe centrale » dans *Slovo*, vol. 8, Paris : Publications Langues O.
- Temmerman (R.), 2000a : *Towards new ways of terminology description: The sociocognitive approach*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Temmerman (R.), 2000b : « Une théorie réaliste de la terminologie : le sociocognitivism », dans *Terminologies nouvelles*, n° 21, p. 58-64.